VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 juin 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois juin deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Gérard BOHNER à Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Louis COUSTÈS à Jean-Luc BLANC, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Jean-Christophe CERVANTES demande au nom du Groupe Communiste et Républicain –Front de Gauche une suspension de séance pour recevoir les manifestants. M. le Maire accède à cette demande et propose de recevoir une délégation de 5 à 6 personnes avec les présidents de groupe de la majorité et le président du Groupe Front de Gauche Place au Peuple. Monsieur le Maire suspend celle-ci à 18h10.
Mesdames Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Valérie BERNARD, Messieurs Jean-Luc BLANC, Abdelmajid MELLOUKI, Philippe BOHELAY, Jean-Pierre BRENAS arrivent pendant l'interruption de séance.
M. le Maire reprend la séance à 19h35 après avoir vérifié que le quorum est atteint et constate que Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Luc BLANC, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, élus du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre ont quitté la séance pendant l'interruption de séance (fin des pouvoirs).
M. Nicolas BONNET arrive pendant la présentation commune aux 8 premières questions (fin du pouvoir donné à Mme Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°11).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°11.
M. Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Florent NARANJO arrive avant le vote de la question n°16 (fin du pouvoir donné à M. Guillaume VIMONT).
Mme Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°19 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.

Rapport N° 13

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016 - DM2/2016

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

L'examen du budget supplémentaire 2016 fait suite à l'affectation des résultats qui vous a été proposée précédemment.

Le budget supplémentaire 2016 est composé :

- **de l'excédent de fonctionnement** qui figure dans le rapport d'affectation du résultat proposé ci-avant et qui est affecté pour le financement des opérations nouvelles soit 12 138 688,70 M€ tous budgets confondus ;

- **des reports** correspondant aux restes à réaliser issus du compte administratif 2015 pour un montant de 26 631 636,40 € en recettes et de 12 579 447,55 € en dépenses, tous budgets confondus ;

- d**es crédits nouveaux ou annulations de crédits** pour un montant net global de – 8 905 507,77 € en recettes (- 5 572 131,21 € en 2015) et de 3 233 180,93 € en dépenses (8 053 636,48 € en 2014).

Le tableau n° 2 présente par budget et par section le total des crédits proposés.

TABLEAU N° 2 – CREDITS REPORTES ET CREDITS NOUVEAUX

CREDITS PROPOSES AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE HORS REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS (mouvements réels)	SECTION D'INVESTISSEMENT				SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES REPORTEES	DEPENSES NOUVELLES	RECETTES REPORTEES	RECETTES NOUVELLES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL (00)	9 433 123,08	351 050,00	20 394 296,40	-8 094 374,00	2 589 596,04	-78 487,00
BUDGETS ANNEXES :						
. EAU (01)	2 936 796,96	0,00	6 013 000,00	-983 293,43	0,00	0,00
. ASSAINISSEMENT (02)	21 221,55	0,00	0,00	233 496,66	0,00	0,00
. ESPACE GEORGES CONCHON (06)	11 543,39	24 188,66	40 000,00	0,00	0,00	-9 450,00
. CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE) (07)	36 926,24	0,00	0,00	0,00	3 429,06	0,00
. COOPERATIVE DE MAI (08)	5 300,00	26 500,00	34 340,00	0,00	-6 900,00	19 600,00
. PARKING FONTGIEVE (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 743,00	0,00
. CENTRE D'EXPOSITIONS ET DES CONGRES (11)	94 070,35	0,00	150 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
. AUTRES OPERATIONS (13)	40 465,98	117 274,17	0,00	-26 000,00	87 300,00	0,00
. T O T A U X	**12 579 447,55**	**519 012,83**	**26 631 636,40**	**-8 870 170,77**	**2 714 168,10**	**-35 337,00**

RECAPITULATION	DEPENSES	RECETTES	REPRISE DES RESULTATS 2015
	15 812 628,48	17 726 128,63	-1 913 500,15
		15 812 628,48	

Le budget supplémentaire permet d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes par rapport aux éléments votés dans le cadre du budget primitif 2016 :

➢ Budget principal - Dépenses :

- Complément du crédit « dépenses imprévues », en fonctionnement, qui constitue une réserve budgétaire afin de faire face à d'éventuelles dépenses d'ici la fin de l'année : 0,500 M€ ;

- Complément du crédit « dépenses imprévues », en investissement, qui constitue une réserve budgétaire afin de faire face à d'éventuelles dépenses d'ici la fin de l'année : 0,150 M€ ;

- Crédits liés à la mise en place d'actions ou projets innovants qui pourraient voir le jour d'ici cette fin d'année suite à l'engagement pris par la Municipalité en début d'année 2016 dans le pacte avec les Clermontois : 0,716M€ au titre des charges à caractère général et 0,200 M€ au titre des subventions,

- Crédits liés à la reprise en régie directe, via une prestation de service, de l'exploitation du marché aux puces, situé Place Gambetta : 0,039 M€ ;

- Complément de crédits pour le gardiennage du Musée d'Art Roger Quilliot, en raison de la fréquentation exceptionnelle liée à l'exposition Autoportraits : 0,021 M€ ;

- Complément de crédits liés aux résultats sportifs de l'ASM Clermont-Auvergne et aux prestations contractées dans le cadre du marché public liant la Ville au club : 0,328 M€ ;

- Inscription de dépenses liées à la mise en place d'un système de vote électronique des délibérations et au renouvellement du système d'audioconférence dans la salle du Conseil Municipal : 0,112 M€ ;

- Réduction des crédits liés aux intérêts d'emprunt suite à la désensibilisation de la dette structurée : - 0,600 M€ ;

- Prise en compte d'une régularisation comptable au titre des dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants accordés par les services fiscaux après émission des rôles d'imposition : 0,221 M€, cette inscription budgétaire se retrouve également en recette.

- Constitution d'une provision liée à un contentieux en cours d'instruction au tribunal des prud'hommes : 0,044 M€ ;

- Constitution d'une provision liée à un contentieux en cours avec une entreprise : 0,031 M€ ;

- Réduction des crédits liés aux travaux d'accompagnement de la rue des Recollets : - 0,165 M€ ;

- Mise en place de crédits liés à la rémunération de la Société Publique Locale dans le cadre de la conduite de projet sur des études concernant le quartier Saint Jean : 0,100 M€ ;

- Annulation du crédit lié au remboursement de l'annuité à l'EPF-SMAF dans le cadre de l'acquisition de l'Hôtel Dieu, compte tenu du décalage de l'acte d'acquisition : - 1 M€ ;

- Annulation de crédits liés à des dépenses d'équipement dans le cadre de décalages temporels de projets, dont notamment le report du projet lié au dépôt des Vergnes : - 0,208 M€ et celui lié au Centre de petite enfance de La Gauthière : - 0,320 M€ ;

- Complément pour diverses dépenses d'équipement (frais d'études et honoraires, acquisitions, subventions d'équipement, travaux) :

    - 0,055 M€ pour des travaux de mise aux normes à la Salle Abbé Prévost ;
    - 0,015 M€ pour des travaux de mise aux normes et d'accessibilité à la crèche Saint-Jacques ;
    - 0,055 M€ pour des travaux de toiture au gymnase Robert Pras ;
    - 0,025 M€ pour des travaux de réaménagement du pôle de danse à la Diode ;
    - 0,040 M€ pour des travaux au local associatif situé dans le groupe scolaire Charles Perrault ;

- Complément lié au versement potentiel de la Commune au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales : 0,250 M€, sachant qu'un crédit de 0,110 M€ a été inscrit au titre du BP 2016 ;

- Inscription de crédits pour l'acquisition et l'installation de nouveaux horodateurs permettant un paiement par carte bancaire et déplacement d'horodateurs dans de nouvelles zones : 0,660 M€ ;

- Subvention de fonctionnement versée au budget annexe du Centre d'Expositions et de Congrès pour 0,33 M€, cette opération figurant en recette du budget annexe ;

- Complément liés des reversements de taxe locale d'équipement suite à annulations de permis de construire ou procédures de demande de dégrèvement en cours : 0,066 M€ ;

➢ Budget principal - Recettes :

- Réduction de l'emprunt d'équilibre voté au budget primitif 2016 de 8,25 M€, ramenant le recours maximum autorisé à l'emprunt de 23,977 M€ à 15,727 M€ ;

- Produit de la fiscalité directe locale : - 0,507 M€ par rapport à un produit voté de 101,08 M€.

Cette réduction s'explique par la prise en charge des bases prévisionnelles notifiées par la DRFIP qui font apparaître un produit fiscal à percevoir inférieur au produit fiscal attendu voté lors du budget primitif 2016 ;

- Compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations sur la fiscalité directe locale : 0,180 M€ par rapport à un montant global de 2,634 M€ ;

- Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, dotation nationale de péréquation : -0,372 M€ lié à un ajustement de la contribution au redressement des finances publiques introduit dans la loi de finances 2016 et non connu au moment de l'élaboration du budget primitif 2016 ;

- Produit des amendes de police : le produit complémentaire à inscrire, lié aux verbalisations de 2014, s'élève à 0,450 M€ par rapport au montant prévu au budget primitif 2016 de 2,255 M€ ;

- Crédits de recettes liés à la reprise en régie directe de l'exploitation du marché aux puces, Place Gambetta : 0,050 M€ ;

- Subventions de l'ANRU liées à la mise en place d'actions d'animation dans divers quartiers de la politique de la Ville et notamment dans le quartier de La Gauthière : 0,048 M€ ;

- Subvention du Conseil départemental perçue pour les travaux de restauration effectués sur l'Eglise Saint Eutrope : 0,146 M€ ;

- Moins-value foncière liée à la cession de l'ilôt Bouyer : - 0,280 M€ ;

- Complément liés à des encaissements de taxe locale d'équipement concernant des dossiers soumis à cette taxe antérieurement à l'instauration de la taxe d'aménagement : 0,016 M€.

➢ Budgets annexes - Dépenses :

- Inscription de crédits pour des études concernant la rénovation des chaudières du Marché Saint-Pierre : 0,015 M€ ;

- Complément pour la mission d'AMO concernant le renouvellement de la Délégation de Service Public sur le Polydôme : 0,033 M€

- Ajustement des crédits liés au remboursement du capital des emprunts sur le budget Coopérative de Mai : 0,008 M€,

➢ Budgets annexes - Recettes :

- Réduction de l'emprunt d'équilibre sur le budget de l'eau voté au budget primitif 2016 de 0,983 M€, ramené de 3,165 M€ à 2,182 M€ ;

- Complément d'emprunt sur le budget assainissement : 0,233 M€ passant l'enveloppe de l'emprunt d'équilibre budgétaire de 2,622 M€ à 2,856 M€ ;

- Réduction de l'emprunt d'équilibre sur le budget autres opérations assujetties à T.V.A. voté au budget primitif 2016 de 0,026 M€, ramené à 0 ;

Comme nous le pratiquons chaque année, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'adopter un certain nombre de dispositions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité :

- d'autoriser M. le Maire à souscrire un contrat de ligne de trésorerie pour un montant maximum de 13 M€ dans le cadre du dispositif de gestion de trésorerie.

- de vous prononcer favorablement sur les inscriptions nouvelles de crédits figurant dans le budget supplémentaire 2016,

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 JUIN 2016
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN